



ACCORD
Expertise Comptable

Cabinet d'expertise comptable inscrit au tableau de
L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Adresse : 19, Avenue Habib Bourguiba B5, Gabès
Tél : (216) 20 409 089
Fax : (216) 75 273 146
Mail : aymen.yahmed@accordexpertise.tn

Association Cartographie Citoyenne

Siège social : 09 Rue Aboubaker Essedik Belvédère 1002 Tunis
Identifiant unique : 1596131B

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos au 31 décembre 2025

Sommaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025	6

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les membres de
L'ASSOCIATION CARTOGRAPHIE CITOYENNE
09 Rue boubaker essidik belvédère tunis

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association CARTOGRAPHIE CITOYENNE (l'« Association »), qui comprennent l'état de situation financière au 31 décembre 2025, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total des actifs nets de **20 151 TND** y compris un résultat net bénéficiaire de **13 567 TND**, un total net de la situation financière de **45 930 TND** et une trésorerie positive à la fin de l'exercice de **27 499 TND**.

À notre avis, les états financiers ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Responsabilité du Comité Exécutif dans la préparation et la présentation des états financiers :

Le Comité Exécutif de l'Association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Comité Exécutif qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Comité Exécutif a l'intention de proposer de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Comité Exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

4. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à l'adresse : www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. De cette appréciation, il ressort que les obligations énoncées par les articles 40, 41 et 43 du décret-loi 2011-88 ont été observées par l'Association.

Fait à Tunis, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes

ACCORD EXPERTISE

Aymen Yahmed



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Etat de la situation financière

Exercice clos le 31/12/2025

(Chiffre exprimé en DINARS TUNISIENS)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS			
AC 1- Liquidité et équivalent de liquidité		27 499	13 524
AC 2- Placement et autres actifs financiers			
AC 3- Autres actifs courants		1 501	771
AC 4- Créances et comptes rattachés		14 518	-
AC 5- Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
AC 6- Autres actifs non courants			
AC 7- Immobilisations financières		1 100	1 100
AC 8- Immobilisations corporelles		1 313	405
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total actifs		45 930	15 800
Passifs et actifs nets			
PA 1- Concours bancaires et autre passifs financiers			
PA 2- Autres passifs courants		8 678	9 215
PA 3- Fournisseurs et comptes rattachés		17 101	
PA 4- Provisions			
PA 5- Apports reportés			
PA 6- Autres passifs non courants			
PA 7- Emprunts			
Total passifs		25 779	9 215
Actifs Nets			
AN 1- Dotations			
AN 2- Apports affectés à des immobilisations			
AN 3- Subventions d'investissements			
AN 4- Autres actifs nets			
AN 5- Réserves			
AN 6- Excédents ou Déficits reportés		6 584	41 442
AN 7- Excédent ou Déficit de l'exercice		13 567	< 34 858 >
Total des Actifs nets		20 151	6 585
Total des Passifs et Actifs nets		45 930	15 800

Etat des produit et des charges

Période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025

(Chiffres exprimés en DINARS TUNISIENS)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents		0	130
PR 2- Revenus des activités et manifestation		134 718	12 773
PR 3- Subvention de fonctionnement		63 852	101 743
PR 4- Apports non monétaires			
PR 5- Autres apports			
PR 6- Produits des placements			
PR 7- Quote-part du subvention et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR 8- Autres gains		1	2502
Total des produits		198 571	117 148
Charges			
CH 1- Achats consommés des fournitures et approvisionnements			
CH 2- Charges de personnel		124 974	105 140
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		1 056	1 401
CH 4- Autres charges courantes		58 957	45 465
CH 5- Charges financières nettes			
CH 6- Autres pertes		16	
Total des charges		185 003	152 006
Excédents (Déficits) des produits sur les charges de l'exercice		13 567	< 34 858>

Etat de flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31/12/2025

(Exprimé en DINARS TUNISIENS)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés aux activités courants			
Encaissement des revenus des activités et manifestations		134 718	12 773
Encaissement des subventions de fonctionnement		63 852	101 743
Encaissement des cotisations des adhérents		0	130
Décaissement des sommes versés aux fournisseurs		< 57 657>	< 38 600>
Décaissement des rémunérations versées au personnel		< 124 974>	< 105 140>
Transfert des charges			2 500
Autres décaissements des activités courants			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courants		15 939	< 26 594>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		< 1 964>	
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		< 1 964>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement subvention d'investissement			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Variation de trésorerie		13 975	< 26 594>
Trésorerie au début de l'exercice		13 524	40 118
Trésorerie à la clôture de la période		27 499	13 524

A - NOTE SUR LE BILAN :**AC 1 - LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :**

DESIGNATION	31/12/2025
BANQUE L'ASSOCIATION-AMEN 075105815236	7 138
AMEN BANK ASSOCIATION-075105815430	19 859
CAISSE L'ASSOCIATION	500
CAISSE FDHM	2
TOTAL	27 499

AC - 3 - AUTRES ACTIFS COURANTS :

DESIGNATION	31/12/2025
RETNUE A LA SOURCE	771
CREDIT DE TVA A REPORTER	730
TOTAL	1 501

AC - 4 - CREANCES ET COMPTES RATTACHES :

DESIGNATION	31/12/2025
CLIENTS VENTES DE BIENS OU SERVICES	14 518
TOTAL	14 518

AC - 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

DESIGNATION	31/12/2025
CAUTIONNEMENT SUR LOYER	1 100
TOTAL	1 100

AC- 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2025
EQUIPEMENT DE BUREAU RECUS GRATUIT ROSA	2 575
MATERIELS INFORMATIQUES	24 419
MOBILIER DE BUREAU	4 916
TOTAL	31 910

AC- 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2025
SITE WEB	6 125
TOTAL	6 125

PA - 2 - AUTRES PASSIFS COURANTS :

DESIGNATION	31/12/2025
RECEVEUR DES FINANCES	1 460
CNSS	7 218
TOTAL	8 678

PA - 3 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

DESIGNATION	31/12/2025
FOURNISSEURS-ACHATS BIENS OU SERVIC	17 101
TOTAL	17 101

AN - 6-EXCEDENT OU DEFICIT REPORTES :

DESIGNATION	31/12/2025
EXCEDENT REPORTEES	6 584
TOTAL	6 584

AN - 7-EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE :

DESIGNATION	31/12/2025
EXCEDENT DE L'EXERCICE	13 567
TOTAL	13 567

A - NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT :

PR - 2 - :REVENUS DES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS :

DESIGNATION	31/12/2025
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	134 718
TOTAL	134 718

PR - 3 - :SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

DESIGNATION	31/12/2025
VIR RECU ETRANGERS FDHM	63 852
TOTAL	63 852

PR - 8 - :AUTRES GAINS :

DESIGNATION	31/12/2025
DIFFERENCE DE REGLEMENT	1
TOTAL	1

CH - 2 - CHARGES DE PERSONNELS :

DESIGNATION	31/12/2025
CHARGES DE PERSONNELS	124 974
TOTAL	124 974

CH - 3 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONNEMENTS :

DESIGNATION	31/12/2025
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	1 056
TOTAL	1 056

CH - 4- AUTRES CHARGES COURANTES :

DESIGNATION	31/12/2025
ACHATS NON STOCKES DE MAT ET FOUR	573
CARBURANTS	390
ELECTRICITE.EAU....	998
SOUS-TRAITANCE GENERALE	26 808
LOCATIONS	16 953
PRIMES D'ASSURANCES	214
REMUNERATION D'INTERM & HONORAIRES	5 450
PUBLICITE,PUBLICATIONS, RELAT.PUB	2 155
MISSIONS ET DEPLACEMENTS	1 761
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOM	1 838
COMMISSIONS ET FRAIS BANCAIRES	741
FOPROLOS	1 009
PENALITES FISCALES	62
DROITS D'ENREGISTREMENT & DE TIMBRE	6
TOTAL	58 957

CH - 6 -AUTRES PERTES :

DESIGNATION	31/12/2025
DIFF DE REGLEMENT	16
TOTAL	16